

Page: 1/12

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 22.11.2022 Révision: 22.11.2022

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
  - Nom du produit: dima Print Stone beige, dima Print Stone Gray
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Emploi de la substance / de la préparation Production de prothèses dentaires
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
  - Producteur/fournisseur:

Kulzer GmbH

Leipziger Straße 2, 63450 Hanau (Germany) Tel.: +49 (0)800 4372522

- · Service chargé des renseignements: E-Mail: msds@kulzer-dental.com
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence Emergency CONTACT (24-Hour-Number): +49 (0)6132-84463

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
  - · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux. Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiquetè selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger







GHS05 GHS07 GHS09

- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

(2,4,6-trioxo-1,3,5-triazinane-1,3,5-triyl) triacrylate de triéthylène

7,7,9 (ou 7,9,9) -triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadécane-1,16-diyl bisméthacrylate

(octahydro-4,7-methano-1H-indenyl)methyl acrylate

Tricyclodecane dimethanol diacrylate

oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P273 Eviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

(suite page 2)



Page : 2/12

#### Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 22.11.2022 Révision: 22.11.2022

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

## Nom du produit: dima Print Stone beige, dima Print Stone Gray

(suite de la page 1)

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au P302+P352

savon.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P333+P313 P337+P313

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

· Indications complémentaires:

Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers -

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable. · vPvB: Non applicable.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

Description : -

Beschpton:		
· Composants contribuant aux dangers:		
7,7,9 (ou 7,9,9) -triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12- diazahexadécane-1,16-diyl bisméthacrylate Aquatic Chronic 2, H411 Skin Sens. 1B, H317 EUH204	≥25-≤50%	
(octahydro-4,7-methano-1H-indenyl)methyl acrylate Aquatic Chronic 2, H411 Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1B, H317; STOT SE 3, H335	≥10-<20%	
(2,4,6-trioxo-1,3,5-triazinane-1,3,5-triyl) triacrylate de triéthylène Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 2, H411 Skin Sens. 1B, H317	≥10-<25%	
Tricyclodecane dimethanol diacrylate Aquatic Chronic 2, H411 Skin Sens. 1B, H317	≥5-<25%	
oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine Skin Sens. 1A, H317 Aquatic Chronic 4, H413	≥1-≤5%	
oxybenzone Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 2, H411	≥0,25-<1%	
	7,7,9 (ou 7,9,9) -triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadécane-1,16-diyl bisméthacrylate Aquatic Chronic 2, H411 Skin Sens. 1B, H317 EUH204 (octahydro-4,7-methano-1H-indenyl)methyl acrylate Aquatic Chronic 2, H411 Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1B, H317; STOT SE 3, H335 (2,4,6-trioxo-1,3,5-triazinane-1,3,5-triyl) triacrylate de triéthylène (Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 2, H411 Skin Sens. 1B, H317 Tricyclodecane dimethanol diacrylate (Aquatic Chronic 2, H411 Skin Sens. 1B, H317 oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine Skin Sens. 1A, H317 (Aquatic Chronic 4, H413	

<sup>·</sup> Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- · **4.1 Description des mesures de premiers secours** · **après inhalation :** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
  - après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

(suite page 3)



Page: 3/12

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.11.2022 Révision: 22.11.2022

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

# Nom du produit: dima Print Stone beige, dima Print Stone Gray

(suite de la page 2)

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

• 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
  - Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'indendie à l'environnement.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
  - Equipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.
  - Autres indications -

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- · 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas envoyer dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Conformément aux instructions, éliminer le matériel rassemblé

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8 Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

#### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre une charge électrostatique.

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
  - · Stockage:
    - Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :
    - Protéger contre les effets de la lumière
    - Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
    - · Autres indications sur les conditions de stockage :

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

(suite page 4)



Page: 4/12

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.11.2022 Révision: 22.11.2022

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

# Nom du produit: dima Print Stone beige, dima Print Stone Gray

(suite de la page 3)

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### · 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail : Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail. néant

· DNE	· DNEL		
72869-86-4	72869-86-4 7,7,9 (ou 7,9,9) -triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadécane-1,16-diy bisméthacrylate		
Oral	Allgemeinbevölkerung, langfristig, systemisch	0,3 mg/Kg (not defined)	
Dermique	Arbeiter industriell, langfristig, systemisch	1,3 mg/Kg/d (not defined)	
	Allgemeinbevölkerung, langfristig, systemisch	0,7 mg/Kg/d (not defined)	
Inhalatoire	Arbeiter industriell, langfristig, systemisch	3,3 mg/m3 (not defined)	
	Allgemeinbevölkerung, langfristig, systemisch	0,6 mg/m3 (not defined)	
40220-08-4	(2,4,6-trioxo-1,3,5-triazinane-1,3,5-triyl) tria	crylate de triéthylène	
Oral	Allgemeinbevölkerung, langfristig, systemisch	0,083 mg/Kg (not defined)	
Dermique	Arbeiter industriell, langfristig, systemisch	2,3 mg/Kg/d (not defined)	
	Allgemeinbevölkerung, langfristig, systemisch	0,83 mg/Kg/d (not defined)	
Inhalatoire	Arbeiter industriell, langfristig, systemisch	1,65 mg/m3 (not defined)	
	Allgemeinbevölkerung, langfristig, systemisch	0,29 mg/m3 (not defined)	
131-57-7 oxybenzone			
Oral	Allgemeinbevölkerung, langfristig, systemisch	2 mg/Kg (not defined)	
Dermique	Arbeiter industriell, langfristig, systemisch	39 mg/Kg/d (not defined)	
	Allgemeinbevölkerung, langfristig, systemisch	20 mg/Kg/d (not defined)	
Inhalatoire	Arbeiter industriell, langfristig, systemisch	27,7 mg/m3 (not defined)	
	Allgemeinbevölkerung, langfristig, systemisch	6,8 mg/m3 (not defined)	

### PNEC

#### 72869-86-4 7,7,9 (ou 7,9,9) -triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadécane-1,16-diyl bisméthacrylate

Süßwasser		0,01 mg/l (not defined)
Meerwasser		0,001 mg/l (not defined)
Kläranlage (STP)		3,61 mg/l (not defined)
	Sediment, Trockengewicht, Süßwasser	4,56 mg/Kg (not defined)
	Sediment, Trockengewicht, Meerwasser	0,46 mg/Kg (not defined)
Boden, Trockengewicht		0.91 mg/Kg (not defined)

### 40220-08-4 (2,4,6-trioxo-1,3,5-triazinane-1,3,5-triyl) triacrylate de triéthylène

Süßwasser	0,00943 mg/l (not defined)
Meerwasser	0,000943 mg/l (not defined)
Kläranlage (STP)	10 mg/l (not defined)
Sediment, Trockengewicht, Süßwasser	0,62 mg/Kg (not defined)
Sediment, Trockengewicht, Meerwasser	0,062 mg/Kg (not defined)

(suite page 5)



Page: 5/12

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 22.11.2022 Révision: 22.11.2022

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

# Nom du produit: dima Print Stone beige, dima Print Stone Gray

	(suite de la page		
Boden, Trockengewicht	0,118 mg/Kg (not defined)		
42594-17-2 Tricyclodecane dimethano	42594-17-2 Tricyclodecane dimethanol diacrylate		
Süßwasser	0,0016 mg/l (not defined)		
Meerwasser	0,00016 mg/l (not defined)		
Kläranlage (STP)	10 mg/l (not defined)		
Sediment, Trockengewicht, Süßwasser	0,6576 mg/Kg (not defined)		
Sediment, Trockengewicht, Meerwasser	0,0658 mg/Kg (not defined)		
Boden, Trockengewicht	0,1306 mg/Kg (not defined)		
131-57-7 oxybenzone			
Süßwasser	0,00067 mg/l (not defined)		
Meerwasser	0,000067 mg/l (not defined)		
Kläranlage (STP)	10 mg/l (not defined)		
Sediment, Trockengewicht, Süßwasser	0,066 mg/Kg (not defined)		
Sediment, Trockengewicht, Meerwasser	0,007 mg/Kg (not defined)		
Boden, Trockengewicht	0,013 mg/Kg (not defined)		

#### · Indications complémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

#### · 8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Eviter tout contact avec les yeux

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Protection respiratoire : non nécessaire.

· Protection des mains :

Si le contact avec la peau ne peut pas être empêché, des gants de protection sont recommandé pour éviter une sensibilisation possible.

Contrôler l'état en bonne forme des gants de protection avant chaque usage.

recommandée

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Butylcaoutchouc Caoutchouc nitrile

- · Protection des yeux/du visage Non vraiement nécessaire
- · Protection du corps : Vêtement de protection léger

BE/FR



Page: 6/12

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 22.11.2022 Révision: 22.11.2022

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

## Nom du produit: dima Print Stone beige, dima Print Stone Gray

(suite de la page 5)

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indiçations générales.

État physique liquide
 Couleur: brun clair
 gris

Odeur : genre benzène
 Seuil olfactif: Non déterminé.
 Point de fusion : non déterminé

Point d'ébullition ou point initial

d'ébullition et intervalle d'ébullition non déterminé · Inflammabilité Non applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

inférieure : Non déterminé.
supérieure : Non déterminé.

Point d'éclair : >100 °C (72869-86-4 7,7,9 (ou 7,9,9)

triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12diazahexadécane-1,16-diyl bisméthacrylate)

• Température de décomposition : Non déterminé. • pH Non déterminé.

· Viscosité :

· Viscosité cinématique Non déterminé. · dynamique : Non déterminé.

· Solubilité

· l'eau : non ou peu miscible

Coefficient de partage n-octanol/eau

(valeur log) Non déterminé. Pression de vapeur : Non déterminé.

Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C:
 Densité relative.
 Densité de vapeur:
 Ca. 1 g/cm³
 Non déterminé.
 Non déterminé.

• 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

Aspect:

Forme: liquide

Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que

de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.

• Température d'auto-inflammation Le produit ne s'enflamme pas spontanément. • Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

Teneur en solvants :

eau: 0,0 % • Teneur en substances solides: 0,3 %

· Modification d'état

· Vitesse d'évaporation. Non déterminé.

· Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles néant · Gaz inflammables néant · Aérosols néant · Gaz comburants néant · Gaz sous pression néant

(suite page 7)



Page: 7/12

#### Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 22.11.2022 Révision: 22.11.2022

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

# Nom du produit: dima Print Stone beige, dima Print Stone Gray

		(suite de la page 6)
· Liquides inflammables	néant	
· Matières solides inflammables	néant	
· Substances et mélanges autoréactifs	néant	
· Liquides pyrophoriques	néant	
Matières solides pyrophoriques	néant	
Matières et mélanges auto-échauffants	néant	
· Substances et mélanges qui dégagent des	;	
gaz inflammables au contact de l'eau	néant	
· Liquides comburants	néant	
· Matières solides comburantes	néant	
· Peroxydes organiques	néant	
· Substances ou mélanges corrosifs pour		
les métaux	néant	
· Explosibles désensibilisés	néant	

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
  - Conditions à éviter : Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions à la lumière

Polymérisation

- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: néant
  - Indications complémentaires : -

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
  - Toxicité aiguë :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

		des données disponibles, les cineres de classification ne sont pas remplis.
· Val	eurs L	D/LC50 déterminantes pour la classification :
72869-86-		) (ou 7,9,9) -triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadécane-1,16-diyl néthacrylate
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat) (OECD 401)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat) (OECD 402)
127823-21	1-6 (oc	tahydro-4,7-methano-1H-indenyl)methyl acrylate
Oral	LD0	>2.000 mg/kg (rat) (OECD 423)
40220-08-	4 (2,4,	6-trioxo-1,3,5-triazinane-1,3,5-triyl) triacrylate de triéthylène
Oral	LD50	>2.000 mg/kg (rat) (OECD 423)
42594-17-	2 Tricy	vclodecane dimethanol diacrylate
Oral	LD0	>2.000 mg/kg (rat) (OECD 423)
Dermique	LD0	>2.000 mg/kg (rat) (OECD 402)
162881-26-7 oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine		
Oral	LD50	>2.000 mg/kg (rat) (OECD 401)
		(suite page



Page: 8/12

#### Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 22.11.2022 Révision: 22.11.2022

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

## Nom du produit: dima Print Stone beige, dima Print Stone Gray

(suite de la page 7)

Dermique LD50 >2.000 mg/kg (rat) (OECD 402)

### 131-57-7 oxybenzone

LD50 >12.800 mg/kg (rat) (OECD 401) Oral Dermigue LD50 >16.000 mg/kg (rabbit) (OECD 402)

de la peau :

Provoque une irritation cutanée.

des yeux :

Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation:

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

#### 162881-26-7 oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine

Oral NOAEL (Elterliche Toxizität) >1.000 mg/kg/d (rat)

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- 11.2 Informations sur les autres dangers
  - Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### . 12 1 Tovicitó

	· 12.1 Toxicite		
· Toxicité a	· Toxicité aquatique :		
	7,7,9 (ou 7,9,9) -triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadécane-1,16-diyl pisméthacrylate		
EC50/48h	>1,2 mg/l (daphnia) (OECD 202)		
LC50/96h	10,1 mg/l (fish) (OECD 203)		
ErC50 / 72 h	>0,68 mg/l (algae) (OECD 201)		
NOEC / 72h	0,21 mg/l (algae) (OECD 201)		
40220-08-4 (	2,4,6-trioxo-1,3,5-triazinane-1,3,5-triyl) triacrylate de triéthylène		
EC50/48h	158,3 mg/l (daphnia) (OECD 202)		
LC50/96h	9,43 mg/l (fish) (OECD 203)		
ErC50 / 72 h	25,7 mg/l (algae) (OECD 201)		
ErC10/72h	12,9 mg/L (algae) (OECD 201)		
42594-17-2 1	42594-17-2 Tricyclodecane dimethanol diacrylate		
EC50/48h	2,36 mg/l (daphnia) (OECD 202)		
LC50/96h	1,65 mg/l (fish) (OECD 203)		
ErC50 / 72 h	1,6 mg/l (algae) (OECD 201)		
	(quite page 0)		

(suite page 9)



Page: 9/12

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.11.2022 Révision: 22.11.2022

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

# Nom du produit: dima Print Stone beige, dima Print Stone Gray

	(suite de la page 8)
162881-26-7	oxyde de bis(2,4,6-triméthylbenzoyl)phénylphosphine
EC50/72h	>0,26 mg/l (algae) (OECD 201)
EC50/48h	>1,175 mg/l (daphnia) (OECD 202)
LC50/96h	>0,09 mg/l (fish) (OESO 203)
131-57-7 ox	ybenzone
EC50/48h	1,87 mg/l (daphnia) (OECD 202)
LC50/96h	3,8 mg/l (fish) (OECD 203)
ErC50 / 72 h	0,67 mg/l (algae) (OECD 201)
	0,18 mg/l (algae) (OECD 201)
NOEC / 96h	0,72 mg/l (fish) (OECD 203)
NOEC / 48h	1,15 mg/l (daphnia) (OECD 202)
· 12.2 Persist	ance et dégradabilité
	7,7,9 (ou 7,9,9) -triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadécane-1,16-diyl bisméthacrylate
biodégradati	on 22 % /28d (not defined) (OECD 301B; ISO/ 9439/ EEC 92/69/V, C.4-C)
40220-08-4	(2,4,6-trioxo-1,3,5-triazinane-1,3,5-triyl) triacrylate de triéthylène
biodégradati	on 14,5-19,7 % /28d (not defined) (OECD 301F; ISO 9408/ EEC 92/69/V, C.4-D)
131-57-7 oxybenzone	
biodégradati	on 60-70 % /28d (not defined)
· 12.3 Potent	iel de bioaccumulation

131-57-7 oxybenzone

potentiel de bioaccumulation (BCF) >33-<160 (fish) (OECD 305)

- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
  - · **PBT:** Non applicable.
  - vPvB: Non applicable.
- 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

- · 12.7 Autres effets néfastes
  - · Remarque: Nocif pour les poissons.
  - Autres indications écologiques :
    - · Indications générales :

Nocif pour les organismes aquatiques.

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
  - · Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· Catalogue européen des déchets

18 01 06\* produits chimiques à base de ou contenant des substances dangereuses

(suite page 10)



Page: 10/12

#### Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 22.11.2022 Révision: 22.11.2022

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

## Nom du produit: dima Print Stone beige, dima Print Stone Gray

(suite de la page 9)

· Emballages non nettoyés :

Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Les emballages non contaminés peuvent faire l'objet d'un recyclage.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR, IMDG, IATA

UN3082

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

**ADR** 

3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Bisméthacrylate de 7,7,9 (ou 7,9,9) -triméthyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12-diazahexadécane-1,16-diyle, (2,4,6-trioxo-1,3,5-triazinane-1,3,5-

triyl)triethylene triacrylate)

·IMDG

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (7,7,9(or 7,9,9)-trimethyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12diazahexadecane-1,16-diyl bismethacrylate, (2,4,6-trioxo-1,3,5-triazinane-1,3,5-triyl)triethylene

triacrylate), MARINE POLLUTANT

·IATA

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (7,7,9(or 7,9,9)trimethyl-4,13-dioxo-3,14-dioxa-5,12diazahexadecane-1,16-diyl bismethacrylate, (2,4,6-trioxo-1,3,5-triazinane-1,3,5-triyl)triethylene

triacrylate)

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR



· Classe · Étiquette 9 (M6) Matières et objets dangereux divers.

· IMDG, IATA



· Class · Label 9 Matières et objets dangereux divers.

· 14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA

III

14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin :

Signe conventionnel (poisson et arbre)

(suite page 11)



TRIOXO-1,3,5-TRIAZINANE-1,3,5-TRIYL)

TRIETHYLENE TRIACRYLATE), 9, III

Page: 11/12

#### Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 22.11.2022 Révision: 22.11.2022

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

# Nom du produit: dima Print Stone beige, dima Print Stone Gray

(suite de la page 10) · Marquage spécial (ADR): Signe conventionnel (poisson et arbre) Marquage spécial (IATA): Signe conventionnel (poisson et arbre) · 14.6 Précautions particulières à prendre par Attention: Matières et objets dangereux divers. l'utilisateur Indice Kemler: 90 · No EMS: F-A,S-F · Stowage Category · 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI Non applicable. · Indications complémentaires de transport : -· ADR Quantités limitées (LQ) · Quantités exceptées (ÉQ) Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml · Catégorie de transport 3 · Code de restriction en tunnels (-)·IMDG Limited quantities (LQ) 5L Excepted quantities (ÉQ) Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml · "Règlement type" de l'ONU: UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (BISMÉTHACRYLATE DE 7,7,9 (OU 7,9,9) -TRIMÉTHYL-4,13-DIOXO-3,14-DIOXA-5,12-DIAZAHEXADÉCANE-1,16-DIYLE, (2,4,6-

#### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
  - - Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
    - Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 200 t
  - Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

  - Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques - Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 12)



Page: 12/12

#### Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Révision: 22.11.2022 Date d'impression : 22.11.2022

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

# Nom du produit: dima Print Stone beige, dima Print Stone Gray

(suite de la page 11)

#### · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

Date de la version précédente: 14.07.2021

· Numéro de la version précédente: 1

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society) DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH) LC50: Lethal concentration, 50 percent LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1 Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée - Catégorie 1

Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1B

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aigué pour le milieu aquatique – Catégorie 1 Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2 Aquatic Chronic 4: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 4

\* Données modifiées par rapport à la version précédente